



NOTE AUX ADHERENTS - SAISON 2018/2019

Reprise des activités : début septembre, la date sera précisée lors de la rentrée scolaire.

Inscriptions : pour être valable, le dossier d'inscription doit être remis au plus tard avant le deuxième cours (le premier est considéré comme un cours d'essai). Ce dossier comporte :

- la fiche d'inscription dûment remplie,
- le chèque d'adhésion de 24 euros, à l'ordre de JGR
- le règlement des cours annuels, à l'ordre de JGR.
- Le certificat médical obligatoire (sauf Yoga).

L'adhésion est individuelle : elle couvre les frais d'assurance pour la pratique de l'activité ainsi que les frais administratifs de l'association. L'adhésion est unique par personne, quel que soit le nombre d'activités pratiquées à JGR par l'adhérent. Vous avez la possibilité de régler les frais d'inscription aux activités en 1 ou 2 fois (par internet via notre partenaire helloasso ou par chèque).

Responsabilité pour les parents : Les parents doivent accompagner l'enfant auprès de l'encadrant à chaque début de cours. L'association dégage sa responsabilité pour les enfants déposés hors des locaux où s'exerce l'activité et/ou qui repartiraient de ce lieu sans être accompagnés. En cas de non-respect de cette règle, JGR se réserve le droit d'exclure l'enfant.

Sécurité : Tous les encadrants disposent d'un diplôme ou exercent sous la responsabilité d'un encadrant diplômé. Chaque encadrant détermine l'équipement nécessaire à la pratique de l'activité et se réserve le droit de refuser un participant qui n'aurait pas l'équipement requis. Pour le VTT, les enfants devront obligatoirement être équipés d'un casque, de gants VTT, de lunettes et du matériel de réparation (chambre à air, pompe, matériel de réparation).

Annulation de séance : Lorsque JGR ne peut assurer un cours pour un motif propre (local indisponible, absence de l'encadrant ou intempéries pour le VTT), une information préalable vous sera donnée par mail ou SMS dans la mesure où cette situation nous sera communiquée à temps.

Etre bénévole pour JGR : JGR est une association qui repose entièrement sur le bénévolat. Vous pouvez donner quelques heures à votre association : pour l'appui aux activités régulières (être correspondant pour une activité, encadrement complémentaire de sorties VTT ou autres, aide à l'installation des tatamis...) ainsi que pour nos manifestations (Trail, Raid, Vélo Tout Terroirs...).
Signalez-vous comme bénévole !